

Compte-rendu de l'assemblée générale 2019 de l'association Bistrot à Tisser du 25/06/2020

Accueil de l'assemblée

L'assemblée générale ordinaire est présidée par François Tran.

Le secrétariat de séance est assuré par Cyril Bellot.

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport financier
- Rapport moral
- Discussion du sujet de recherche de maraîcher
- Approbation du budget et des projets
- Ouverture du CA.

Liste de présence :

La feuille d'émargement fait état de présence de 16 membres de l'association et 1 représentante de nos producteurs.

Du CA étaient présents :

• Anne-Lise Clerc, Nolwenn Chatel, François Tran, Cyril Bellot

Liste des pouvoirs :

- Alain Hugueny
- Philomène Récamier

Les feuilles d'émargement sont disponibles sur demande auprès du secrétaire de l'association.

Rapport Financier de 2019

A la Boucherie et devant l'assemblée, François Tran, président, présente les membres actuels du CA, les invités et l'ordre du jour.

François précise que l'assemblée générale évoquera assez rapidement le rapport financier et le rapport moral pour se concentrer sur les sujets plus actuels et d'avenir.

Une fois n'est pas coutume, le rapport financier est présenté en première partie :

		2019			
		Dépenses	Recettes		2018
Adhésions		380,00€	755,00€		723,00€
		350,00€			
Frais de fonctionnement		605,93€			-356,74€
Assurances, apéros,	22			**	
Litige		150,00€			
Frais bancaires		51,33€			-50,50€
Ventes de jus de fruits			148,97€		127,86 €
Ventes de Marrons	a de la companya de l		- €		0,00€
	<u> </u>		T		
	TOTAL	1 537,26 €	903,97€		
Déficit	-	633,29€]	•	443,62€

Le bilan financier de l'année 2019 est déficitaire.

Le solde de bancaire de début d'année s'élevait à 3 317.90 euros pour finir à 2 684.61 euros.

Les variations significatives :

- Adhésion à AMAP AURA
- Litige (utilisation d'une image non libre de droit dans un vieil articile « agenda du Bistrot »)
- Participation aux frais de la fête de la musique
- Aménagement de la boucherie (achat d'armoires metalliques)

Pour l'année 2020, le budget devrait être réduit car les cotisations sont principalement affectées à l'adhésion AMAP AURA.

Rapport moral 2019

L'année 2019 a vu quelques changements importants :

- l'adhésion au réseau AMAP Aura
- Le printemps des assos
- Fête de la musique
- la participation au Collectif de Montchat
- le déménagement à la Boucherie

Elle a aussi été l'occasion de nombreuses ventes :

- les Jardins de Lucie,
- les Savons de l'Ozon,
- Artisans du Monde,
- les lentilles de la Ferme du Chapi, proposé par Paul
- les jus de fruits de Margerie,
- Pruneaux d'Eva
- Noix de Florence Revol
- Châtaignes des Cévennes
- Colis de viande de beauf de Magali.

Point producteurs : Mayi prend la parole et nous fait un état de l'année 2019 pour la ferme :

- 2019 a été une bonne année : pas d'intempéries graves ni de restrictions d'eau
- Beaucoup d'investissements réalisés
- Hangars en cours
- Croissance importante de la ferme; Terres achetées à des exploitants voisins, certaines plus commodes à exploiter (plus plates) : la ferme dispose désormais de 26ha
- Achat de machines (ramassage de haricots par exemple)
- Changement du mode de contrat pour les fruits mode cagnotte (abandonné depuis). Les fruits ne feront peut-être plus partie des paniers à l'avenir (difficulté de garantir les quantités)
- Suite à toutes les évolutions et croissances, Ludo et Mayi ont besoin de plus capacité ; nous savons depuis 10 ans que le Bistrot à Tisser monte rarement à plus de 50-60 paniers. D'où la décision d'arrêt des paniers en 2021.

Le Bistrot à Tisser en 2020 et 2021

François rappelle le fonctionnement du CA:

- 6 réunions par an en moyenne
- Réponses aux sollicitations par mail des adhérents
- Réponses aux demandes directes de producteurs
- Organisation des ventes
- Recherche de producteurs :
 - œufs avec Zeubio en 2020
 - fromage de chèvre : La ferme des Ruminettes, en préparation
- Continuer les ventes :
 - vin, bière, huile d'olive, lentilles, savons, conserves, (miel)

Le sujet principal du moment est bien évidemment la **recherche de maraîcher** pour 2021.

Dès que l'on a su qu'il fallait trouver une solution, un contact a été pris avec AMAP Aura qui nous a fourni plusieurs pistes (jardins d'insertion, agriculteurs...). Malheureusement aucune de ces pistes n'a pu aboutir pour plusieurs raisons (distribution impossible le jeudi, quantités trop importantes pour notre taille ou trop petites pour notre taille...)

Où en sommes-nous aujourd'hui?

Les nouvelles sont toutes fraîches, certaines informations datent du jour même. Nous avons deux pistes sérieuses pour des maraîchers et également une piste pour un arboriculteur.

Le détail des informations relatives à nos recherches est assez conséquent pour être dans ce compterendu et sera disponible sur demande au secrétaire de l'association.

Une décision devra être prise rapidement : les maraîchers sont en phase de préparation des plantations de l'hiver/printemps et ont besoin de se projeter sur 2021.

Du renfort est demandé, Quentin et Charlotte proposent leur aide.

Proposition d'agrumes

Nous avons la possibilité de rejoindre une commande groupée et une livraison collective à plusieurs AMAP pour des agrumes de Corse.

Contraintes connues:

- Mode abonnement type panier; regroupement possible de familles pour un panier.
- Quantité minimum en commande à assurer
- Distributions 6 mois par an.
- Nécessité d'organiser un roulement pour aller chercher les caisses 6 fois par ans (à Cusset)
- Gérer la distribution / répartition

Le projet est globalement sollicité, des volontaires se font déjà connaître (Romain)

Ouverture du CA

Avec le départ de Nolwenn pour la Savoie, le CA a besoin d'aide (commande de jus de fruits, etc) Charlotte Munn, Quentin Salomon, Thomas Popu ont proposé leur aide en particulier pour la partie maraîcher, s'il faut aider, visiter... Nous les accueillons avec plaisir!

Votes à l'ordre du jour

Approbation du bilan moral:

A la question « Approuvez-vous le bilan moral présenté par François ? »

0 voix CONTRE, 0 vote blanc.

Approbation des comptes :

A la question « Approuvez-vous le bilan financier présenté par François ? »

0 voix CONTRE, 0 vote blanc.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et l'heure de la fermeture de la MJC approchant, tout le monde s'est mis au rangement de la Boucherie.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès verbal, signé par le président et le secrétaire de séance.

Fait à Lyon le 25/06/2020

Le président :

Le secrétaire de séance :

François Tran

Cyril Bellot